

## **COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES**

**Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2017 à 17h30  
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE**

1. Budget Supplémentaire de l'exercice 2017.
2. Modification des Autorisations de Programme et Crédits de paiement.
3. Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent pour l'acquisition de fournitures et d'accessoires courants d'articles de bureau.

#### **POLE RESSOURCES HUMAINES**

4. Rapport relatif à l'accueil par voie de mise à disposition d'agents de Metz Métropole.

#### **POLE JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX**

5. Avenant n°3 au bail emphytéotique du 5 août 1987 liant la Ville de Metz à la SAEML METZ TECHNOPOLE.

#### **POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE**

6. ZAC Sébastopol - Approbation du bilan de clôture de la ZAC Sébastopol réalisée en régie et suppression de la ZAC Sébastopol.
7. Cession du terrain communal "Sotrameuse" au groupe PAUL KROELY Automobiles - révision à la baisse du prix de vente.
8. Cession d'un terrain communal situé Terrasse de Bellecroix à la Confédération Islamique du Milli Görus.
9. Désaffectation, déclassement et cession d'emprises communales publiques - Boulevard de Trêves à Metz.
10. Cession de délaissés de terrains communaux - Hameaux de la Grange aux Bois.

#### **POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

11. Palais Omnisports les Arènes - Choix du mode de gestion - lancement d'une procédure de DSP.
12. Moselle Open 2017.
13. Saison sportive 2016-2017 : Accompagnement des clubs par la Ville.
14. Aides au démarrage des associations sportives pour la saison 2017-2018.
15. Metz Plage et animations de l'été - Acceptation de participation de partenaires privés et fixation de tarifs.

## **POLE CULTURE**

16. Fêtes de la Mirabelle.
17. Soutien aux associations œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine et des lettres.

## **POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

18. Organisation de la 9ème édition de la manifestation Etudiant Dans Ma Ville.
19. Attribution de bourses et de parrainages au titre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes.

## **SECRETARIAT GENERAL**

20. Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire - Demande de subventions.

## **POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION**

21. Dispositif GRL - Garantie des Risques Locatifs.
22. Dispositif Habiter Mieux.

## **POLE RESSOURCES HUMAINES**

23. Recrutement d'un agent contractuel.
24. Indemnité spéciale mensuelle de fonction du cadre d'emplois des gardes champêtres.

## **POLE JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX**

25. Protocole d'accord transactionnel et déclassement d'une parcelle - Legs de Madame BILAINE.
26. Délégations consenties par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire au sens de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal.**

- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Isabelle KAUCIC, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Philippe CASIN, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre suppléant,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre suppléant,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Générale,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances, Contrôle de Gestion et Commande Publique,
- Madame Céline ALTMANN, Cheffe du Service du Contrôle de Gestion,
- Madame Séverine BROCKER, Service Contrôle de Gestion,
- Madame Muriel HELOISE, Directrice du Pôle Ressources Humaines,
- Madame Laetitia MARMILLOT-GODARD, Cheffe du Service Gestion Domaniale,
- Monsieur Guillaume FAYOLLE, Directeur du Pôle Urbanisme,
- Madame Martine GAULARD, Cheffe du Service Développement des pratiques sportives,
- Madame Elodie KOCKEISEN, Cheffe de projets culturels,
- Madame Vanessa ROYER, Directrice du Pôle Animation Jeunesse Sport et Vie Etudiante,
- Monsieur Emmanuel BERTIN, Directeur du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion,
- Madame Isabelle PONTVIANNE, Cheffe du Service Affaires Juridiques,
- Monsieur Franck REITLER, Chargé de Mission.

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint au Maire, membre suppléant.

Monsieur Jérémy ALDRIN, Président, ouvre la séance à 17H38 en excusant les membres ne pouvant être présents.

**1<sup>er</sup> Point : Budget Supplémentaire de l'exercice 2017.**

Monsieur KARMANN présente le rapport.

S'agissant des recettes de fonctionnement, Madame GROLET et Monsieur ALDRIN souhaitent disposer d'explications concernant la diminution des recettes liées au stationnement payant ; il est précisé que cette évolution tient au cumul de plusieurs facteurs : l'heure gratuite place St Etienne et abords, des adaptations techniques liées à la mise en route de la nouvelle DSP, décalage entre le montant inscrit et la DSP signée. Le delta réel à charge de la ville sera d'environ 380 K€ puisque de ce fait, le délégataire voit également baisser sa rémunération (- 120 K€ environ).

Monsieur ALDRIN demande s'il peut disposer de l'estimation d'une heure de gratuité au parking Cathédrale ainsi que de la mesure liée à la "demi-heure" gratuite en surface. L'Administration précise que le calcul qu'elle sera susceptible de produire le sera sous toutes réserves de validité concernant l'estimation des pertes de recettes issues de l'heure de gratuité au parking Cathédrale.

En réponse à une autre interrogation de Monsieur ALDRIN, Monsieur KARMANN donne des explications sur les critères de calcul et l'évolution de la DSU.

S'agissant des dépenses d'investissement, Madame GROLET souhaiterait connaître la durée d'amortissement des bornes de la restauration scolaire ; il est précisé que cet amortissement est effectué sur le budget de Metz Métropole car il s'agit d'équipements informatiques. Elle demande également des explications sur l'évolution du budget du Centre de Propreté urbaine, explications données en séance. Monsieur ALDRIN souhaite avoir communication du nombre de véhicules remplacés par des véhicules électriques.

*Avis défavorable de la Commission*

**2<sup>ème</sup> Point : Modification des Autorisations de Programme et Crédits de paiement.**

Monsieur KARMANN présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**3<sup>ème</sup> Point : Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent pour l'acquisition de fournitures et d'accessoires courants d'articles de bureau.**

Monsieur KARMANN présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**4<sup>ème</sup> Point : Rapport relatif à l'accueil par voie de mise à disposition d'agents de Metz Métropole.**

Madame HELOISE présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, des précisions sur le détail des votes en CT sont communiquées ; Madame GROLET souhaite également disposer d'un bilan de la mise en œuvre du schéma de mutualisation.

*Avis favorable de la Commission*

**5<sup>ème</sup> Point : Avenant n°3 au bail emphytéotique du 5 août 1987 liant la Ville de Metz à la SAEML METZ TECHNOPOLE.**

Madame MARMILLOT-GODARD présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**Suite à une demande de Monsieur LEBEAU qui souhaite être présent lors des points 6 à 10, Monsieur ALDRIN propose de passer directement au point 11.**

**11<sup>ème</sup> Point : Palais Omnisports les Arènes - Choix du mode de gestion - lancement d'une procédure de DSP.**

Madame GAULARD présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**12<sup>ème</sup> Point : Moselle Open 2017.**

Madame GAULARD présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, des précisions sont données concernant l'aide en nature, de l'ordre de 120 K€ au total (logistique, communication, mise à disposition de salles...).

*Avis favorable de la Commission*

**13<sup>ème</sup> Point : Saison sportive 2016-2017 : Accompagnement des clubs par la Ville.**

Madame GAULARD présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**14<sup>ème</sup> Point : Aides au démarrage des associations sportives pour la saison 2017-2018.**

Madame GAULARD présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**15<sup>ème</sup> Point : Metz Plage et animations de l'été - Acceptation de participation de partenaires privés et fixation de tarifs.**

Madame GAULARD présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**16<sup>ème</sup> Point : Fêtes de la Mirabelle.**

Madame KOCKEISEN présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**17<sup>ème</sup> Point : Soutien aux associations œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine et des lettres.**

Madame KOCKEISEN présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**6<sup>ème</sup> Point : ZAC Sébastopol - Approbation du bilan de clôture de la ZAC Sébastopol réalisée en régie et suppression de la ZAC Sébastopol.**

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Monsieur LEBEAU, Monsieur FAYOLLE précise que l'opération est quasiment en équilibre, les recettes supplémentaires de 80 K€ seront reversées du Budget annexe au Budget Principal.

*Avis favorable de la Commission*

**7<sup>ème</sup> Point : Cession du terrain communal "Sotrameuse" au groupe PAUL KROELY Automobiles - révision à la baisse du prix de vente.**

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

En réponse à des interrogations de Monsieur LEBEAU, des précisions sont données concernant l'évolution du prix à la baisse (les diagnostics pollution effectués sous l'égide de l'EPFL n'avaient pas identifié certaines sources de pollution en bout de terrain), ce prix restant malgré tout au-dessus de l'évaluation de France Domaine. Monsieur LEBEAU s'interroge, sur un plan juridique, quant au choix de la procédure d'appel à projets lancé par MMD, qu'il considère comme assimilable à une prestation de service ; il est rappelé que la prospection d'entreprises fait bien partie des missions de cet outil commun à MM et à la Ville de Metz.

Sur un autre sujet, Monsieur ALDRIN s'interroge sur la liste transmise aux membres de la commission en février dernier, faisant état des biens municipaux dont la cession était envisagée, et qui ne comportait pas les locaux Place de la Comédie, ni la Maison Rabelais ; il souhaite donc que cette liste soit actualisée et savoir si, hormis la place de la Comédie, d'autres appels à projets sont en cours. Il est précisé que la procédure la plus couramment utilisée est le recours à une agence immobilière, aucun autre appel à projet n'étant en cours à ce jour, la Maison Rabelais faisant l'objet de réflexions quant à son devenir. Monsieur LEBEAU s'interroge sur les méthodes d'évaluation utilisées par France Domaine et souhaite avoir communication du courrier de saisine de France Domaine s'agissant du 2/4 Fournirue. S'agissant de la Place de la Comédie, Monsieur KRAUSENER précise que la démarche utilisée est exploratoire, devant permettre d'identifier, au vu des réponses reçues, ce qu'il est possible et pertinent d'envisager pour l'avenir de cette place. Le Président et certains membres de la commission demandent que cet appel à projets soit suspendu et que l'immeuble de la place de la Comédie ne soit pas vendu dans le contexte actuel.

Enfin, Monsieur ALDRIN revient également sur la vente des "anciens frigos" dont le retrait de la délibération était envisagé, en l'absence de réponse de l'acquéreur. Il rappelle sa demande visant à avoir communication des échanges de relance (courriers et mails).

*Avis favorable de la Commission*

**8<sup>ème</sup> Point : Cession d'un terrain communal situé Terrasse de Bellecroix à la Confédération Islamique du Milli Görus.**

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

Monsieur LEBEAU souhaite obtenir des précisions, s'agissant de ce dossier, sur la façon dont la Ville s'inscrit dans les dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent.

*Avis favorable de la Commission*

**9<sup>ème</sup> Point : Désaffectation, déclassement et cession d'emprises communales publiques - Boulevard de Trêves à Metz.**

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**10<sup>ème</sup> Point : Cession de délaissés de terrains communaux - Hameaux de la Grange aux Bois.**

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**18<sup>ème</sup> Point : Organisation de la 9<sup>ème</sup> édition de la manifestation Etudiant Dans Ma Ville.**

Madame ROYER présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**19<sup>ème</sup> Point : Attribution de bourses et de parrainages au titre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes.**

Madame ROYER présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**20<sup>ème</sup> Point : Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire - Demande de subventions.**

Monsieur REITLER présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**21<sup>ème</sup> Point : Dispositif GRL - Garantie des Risques Locatifs.**

Monsieur BERTIN présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**22<sup>ème</sup> Point : Dispositif Habiter Mieux.**

Monsieur BERTIN présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**23<sup>ème</sup> Point : Recrutement d'un agent contractuel.**

Madame HELOISE présente le rapport.

Monsieur LEBEAU s'interroge sur le recours à un contrat pour ce poste qui a priori ne requiert pas de compétences spécifiques ne relevant pas du cadre statutaire. Monsieur CASIN s'interroge également sur ce recrutement et souhaiterait savoir quel est le pourcentage approximatif de contractuels parmi les Cadres A, si ce pourcentage est dans la moyenne nationale et quelle est son évolution ces dernières années. Monsieur ALDRIN souligne qu'il a lui-même alerté le Préfet sur ce recrutement et souhaite avoir des précisions notamment sur les dates de vacances des postes, de recrutement effectif. Madame HELOISE donne des précisions sur la procédure de recrutement suivie, parfaitement légale et transparente (ce que confirme l'absence de suite donnée par la préfecture, destinataire des éléments justificatifs). Des compléments d'information seront fournis concernant le nombre de candidatures reçues, externes ou internes, et le nombre de personnes reçues en entretien, ainsi que le cadre de rémunération.

*Avis défavorable de la Commission*

**24<sup>ème</sup> Point : Indemnité spéciale mensuelle de fonction du cadre d'emplois des gardes champêtres.**

Madame HELOISE présente le rapport.

Monsieur LEBEAU profite de ce sujet pour demander où en est le dossier des jetons de présences, la délibération y afférente n'ayant finalement pas été adoptée.

*Avis favorable de la Commission*

**25<sup>ème</sup> Point : Protocole d'accord transactionnel et déclassement d'une parcelle - Legs de Madame BILAINE.**

Madame PONTVIANNE présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**26<sup>ème</sup> Point : Délégations consenties par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire au sens de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Madame PONTVIANNE présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 20H02.